

|  |
| --- |
| MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE D EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS AUX PERSONNELS DE L’OFFICE NATIONAL DES FORETS |
| **MARCHE n° 2026-8700-003** |

**cadre de mémoire technique**

**AVERTISSEMENT**

Les candidats devront établir leur mémoire technique en respectant strictement l'organisation du présent cadre (respect de l'ordre et du titrage des chapitres et articles).

Ils pourront ajouter tous renseignements complémentaires qu'ils jugeraient utiles en fin de document.

|  |  |
| --- | --- |
| Qualité technique des équipements et conformité au cahier des charges appréciés au vu de l’analyse des fiches descriptives techniques. | **Critère pondéré à 50%** |
| Le candidat présentera de façon détaillée l’ensemble des équipements proposés à l’aide **d’une fiche technique** sur laquelle apparaitra notamment le type de tissu et de matériaux utilisés, les méthodes de fabrication, les instructions de lavage et d’entretien, les normes de référence, les types de coloris. Le candidat y précisera les précautions à prendre s’agissant du port, du rangement et de l’entretien des vêtements fournis dans la perspective de maximiser leur durée de vie (en lien avec la performance environnementale).  NB : Ce critère sera évalué en fonction de l’aisance, du confort, de la technicité et de la résistance des tissus à un usage forestier des vêtements et équipements, de la confection, de la qualité des tissus et matériaux, de la fabrication et de la finition, de la coupe, des instructions de lavage et d’entretien. L’adaptation des équipements proposés à un usage professionnel en milieu forestier, la prise en compte des conditions de visibilité sur les chantiers tendant à améliorer la sécurité des travailleurs seront notamment examinées |  |
| Capacité logistique à garantir les stocks tampons et assurer la livraison sur les sites dans les délais | **Critère pondéré à 15%** |
| Le candidat présentera de façon détaillée l’organisation de sa structure et la méthodologie qu’il compte mettre en œuvre pour accomplir la prestation.  Le candidat fournira une description exhaustive du personnel mis à disposition pour la réalisation des prestations demandées.  Il précisera les éléments de stockage (dans le BPU) et de logistique qui lui permettent de s’engager sur le délai de livraison demandé à l’article 4.3 du CCATP.  Il précisera également les modalités de retour (l’adresse de retour, délais de retour, taille du colis, …) pour les articles non conformes ou les échanges d’article. |  |
| Valeur environnementale | **Critère pondéré à 10%** |
| Le candidat présentera de façon détaillée les actions environnementales de son organisation et de sa méthodologie pour ce marché spécifique. |  |